



6

L'influence des parcours scolaires et professionnels sur les compétences en compréhension de l'écrit

Ce chapitre présente la relation entre le choix des jeunes de poursuivre leur scolarité ou d'intégrer le marché du travail, d'une part, et leurs compétences en compréhension de l'écrit et l'accroissement de celles-ci, d'autre part. Les jeunes ayant terminé des études universitaires ont généralement obtenu des résultats élevés à l'étude PISA-15 lorsqu'ils étaient âgés de 15 ans et possèdent toujours une bonne longueur d'avance à l'âge de 24 ans sur leurs pairs qui ont choisi un autre parcours. Les jeunes n'ayant pas poursuivi d'études post-secondaires continuent pourtant d'acquérir des compétences en compréhension de l'écrit après l'âge de 15 ans – ils acquièrent d'ailleurs celles-ci à un rythme semblable ou plus rapide que celui des jeunes diplômés universitaires. En revanche, l'expérience professionnelle ne semble jouer qu'un rôle secondaire dans l'accroissement des compétences après l'âge de 15 ans. D'autres périodes de transitions, telles que le départ du foyer parental et le mariage, font aussi l'objet d'un examen. Le rôle de l'autodétermination active semble être un facteur important pour expliquer les écarts d'accroissement de compétences tout au long de ces transitions de vie.



LES CHOIX DE VIE ET L'ACQUISITION DE COMPÉTENCES

Le développement des compétences en compréhension de l'écrit entre 15 et 24 ans s'effectue dans le contexte des choix de vie individuels. Après leurs années de scolarité obligatoire, les jeunes Canadiens doivent choisir entre poursuivre des études supérieures ou tenter d'intégrer le marché du travail. Ils doivent également décider de leur lieu de résidence et des personnes avec lesquelles ils désirent vivre. Ces choix influent sur leur acquisition des compétences durant cette période.

L'analyse au chapitre 3 révèle l'existence d'écarts importants de compétences en compréhension de l'écrit chez les jeunes à l'âge de 15 ans, qui persistent encore à l'âge de 24 ans selon les différents parcours scolaires. Le chapitre 3 traite également des variations du taux d'acquisition des compétences en fonction des différents parcours scolaires et professionnels. Dans le présent chapitre, l'analyse se fonde sur les constatations décrites dans les chapitres précédents et s'attache à la relation entre les parcours scolaires et professionnels, d'une part, et l'accroissement des compétences, d'autre part. Elle présente également un contexte permettant une analyse plus générale de l'accroissement des compétences, car elle fournit des renseignements sur les autres choix de vie importants auxquels les jeunes en transition sont confrontés jusqu'à l'âge adulte.

La plupart des jeunes ayant participé à l'enquête ont choisi de poursuivre leurs études plutôt que d'intégrer le marché du travail immédiatement après leurs années de scolarité obligatoire. En 2009, bon nombre de ces jeunes avaient poursuivi des études post-secondaires. En fait, 41 % des participants à l'étude PISA-24 ont terminé un programme non universitaire et 29 % ont décroché un diplôme universitaire. Le niveau de compétences acquis à l'âge de 15 ans influence ces décisions. Des recherches antérieures basées sur l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) révèlent que les résultats de l'étude PISA constituent des indicateurs prévisionnels déterminants pour le choix de poursuivre ou non des études post-secondaires (OCDE, 2010a), une constatation qui se reflète aussi tout à fait dans les données de l'étude PISA-24.

Pendant cette période de transition cruciale, les jeunes font face à une multitude de situations, en plus des questions d'acquisition de compétences et des choix relatifs aux études ou au travail. Ils doivent également décider de leur lieu de résidence et des personnes avec lesquelles ils désirent vivre. Généralement, ces choix déterminent le contexte, positif ou négatif, dans lequel s'effectuent l'acquisition de compétences et la poursuite des études. Dans d'autres cas, ces choix sont la conséquence d'autres décisions relatives à l'acquisition de compétences et aux études.

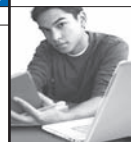
Ce chapitre porte sur la façon dont certaines décisions clés en matière scolaire ou démographique influent sur l'acquisition de compétences. En premier lieu, il aborde le lien entre les gains réalisés sur le plan de l'apprentissage, le niveau de formation et le nombre d'années d'éducation formelle. Il présente ensuite le rapport entre les écarts d'accroissement des compétences et les choix de parcours spécifiques (par exemple, les jeunes qui ont pris une « année de congé »). Enfin, il expose la façon dont l'acquisition de compétences varie en fonction de l'expérience professionnelle, de la mobilité géographique, des relations et du degré d'autonomie.

L'AMÉLIORATION DES COMPÉTENCES EN COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT, LE NIVEAU DE FORMATION ET LES DIFFÉRENTS PARCOURS

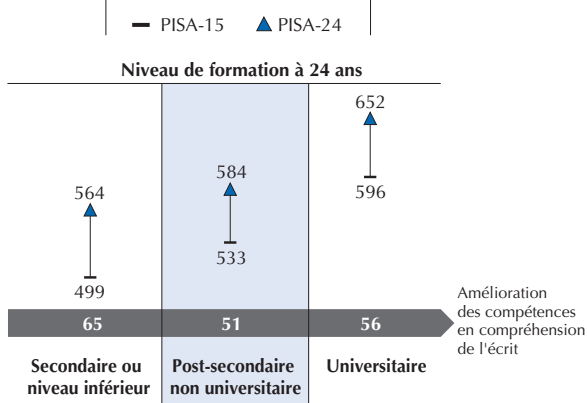
Le niveau de formation et l'accroissement des compétences en compréhension de l'écrit

Des analyses antérieures de l'EJET et de l'étude PISA-15 démontrent que le niveau de formation et les choix de parcours scolaire sont influencés par les compétences en compréhension de l'écrit des jeunes à l'âge de 15 ans. En d'autres termes, les compétences en compréhension de l'écrit à l'âge de 15 ans constituent un bon indicateur prévisionnel du niveau de formation futur (OCDE, 2010a). Les scores en compréhension de l'écrit (sur l'échelle PISA) chez les jeunes de 15 et 24 ans sont présentés dans la figure 6.1 en fonction de divers niveaux de formation à l'âge de 24 ans¹.

En moyenne, l'accroissement des compétences en compréhension de l'écrit entre l'âge de 15 et 24 ans chez les diplômés universitaires n'est pas aussi important que l'amélioration des résultats chez les jeunes n'ayant pas poursuivi d'études post-secondaires (56 points par rapport à 65 points). Cependant, l'accroissement des compétences en compréhension de l'écrit chez les diplômés universitaires est plus important que celui observé chez les diplômés d'établissements post-secondaires non universitaires (51 points). En outre, les diplômés universitaires conservent leur large avance initiale en compréhension de l'écrit. En fait, ces derniers avaient obtenu des scores moyens plus élevés à l'âge de 15 ans que certains de leurs pairs à l'âge de 24 ans. À 24 ans, les jeunes n'ayant pas poursuivi d'études post-secondaires ont obtenu un score moyen de 564 points, les diplômés d'établissements post-secondaires non universitaires, un score moyen de 584 points, et les diplômés universitaires, un score moyen de 652 points (tableau 6.1).



■ Figure 6.1 ■
Amélioration des compétences en compréhension de l'écrit entre 15 et 24 ans, selon le niveau de formation à l'âge de 24 ans



Source : Tableau 6.1 ; EJET, cycle 5.5 : Réévaluation des compétences en lecture.

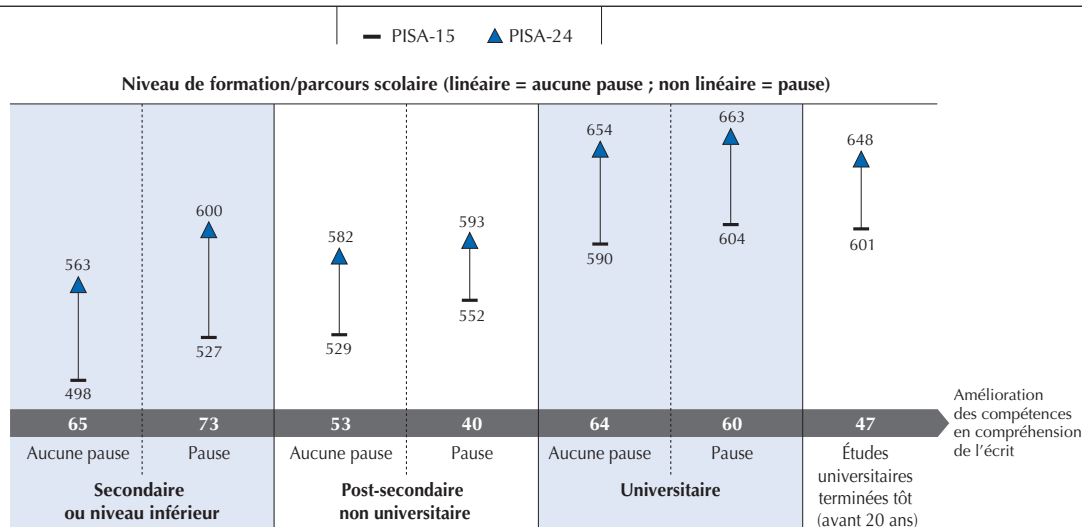
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932596593>

Les parcours scolaires et l'accroissement des compétences en compréhension de l'écrit

Au-delà des renseignements sur le niveau de formation, l'étude PISA-24 fournit des données sur la façon dont le parcours scolaire influe sur l'accroissement des compétences en compréhension de l'écrit. Les jeunes ne suivent pas tous un parcours scolaire linéaire, c'est-à-dire passer d'une étape à l'autre sans interruption en vue de décrocher un diplôme en particulier. Bon nombre de jeunes décident d'interrompre leurs études au profit d'autres intérêts ou projets. Ces jeunes suivent un parcours scolaire non linéaire, défini par une pause dans les études d'une durée minimale d'un an.

La figure 6.2 présente l'accroissement des compétences chez les jeunes par niveau de formation. Les jeunes sont divisés en deux groupes : ceux qui ont suivi un parcours post-secondaire linéaire sans interruption et ceux qui ont fait une année de pause dans leurs études. Dans le cadre de cette analyse, une pause est définie comme un congé d'au moins un an pendant lequel un jeune n'est pas inscrit en qualité d'étudiant à temps plein et après lequel il reprend des études à temps plein en vue de terminer sa scolarité.

■ Figure 6.2 ■
Amélioration des compétences en compréhension de l'écrit entre 15 et 24 ans, selon le parcours scolaire effectué



Remarque : par « pause », on entend une période où la personne a interrompu ses études pendant au moins un an.

Source : Tableau 6.1 ; EJET, cycle 5.5 : Réévaluation des compétences en lecture.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932596593>



Les diplômés d'établissements universitaires et d'établissements post-secondaires non universitaires ayant suivi un parcours plus linéaire affichent un accroissement plus important des compétences entre l'âge de 15 et 24 ans. Parmi les diplômés universitaires, ceux qui n'ont pas effectué de pause ont amélioré leur score de 64 points, contre 60 points pour ceux qui ont effectué une pause. Parmi les diplômés d'établissements post-secondaires non universitaires, ceux qui n'ont pas effectué de pause ont amélioré leur score de 53 points, contre 40 points pour ceux qui ont effectué une pause. En revanche, la pause semble avoir un effet bénéfique pour les jeunes n'ayant pas poursuivi d'études post-secondaires ; ceux qui n'ont pas effectué de pause ont enregistré une amélioration de 65 points de leur performance en compréhension de l'écrit, contre 73 points pour ceux qui ont effectué une pause.

Les jeunes dont la performance est faible peuvent choisir délibérément d'effectuer une pause dans leur scolarité en vue d'améliorer leur milieu d'apprentissage ou de reporter leurs études à une période où ils seront mieux préparés à en tirer parti. À l'opposé, une pause peut se révéler préjudiciable pour les élèves performants, puisqu'elle risque de les éloigner d'un milieu favorable.

Le groupe de jeunes ayant terminé l'université avant l'âge de 20 ans représente un exemple extrême. Leur performance en compréhension de l'écrit à l'âge de 15 ans était également très élevée (601 points, soit parmi les plus élevées dans la figure 6.2). Ces élèves ont commencé l'université immédiatement après leurs années de scolarité obligatoire. Cependant, après l'âge de 15 ans, ils n'ont pas acquis leurs compétences plus rapidement que les autres diplômés universitaires. Par conséquent, leur avance initiale s'est réduite, voire a disparu dans certains cas, éclipsée par le niveau de compétences des autres étudiants universitaires qui ont mis plus de temps à terminer leurs études.

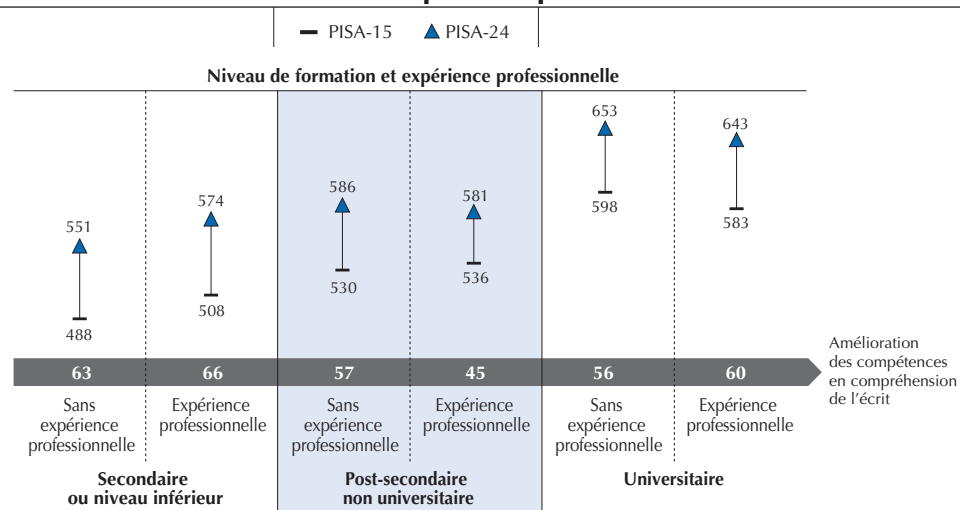
Le tableau 6.1 de l'annexe B comprend l'ensemble de ces statistiques et présente l'échantillon de l'étude PISA-24 en pourcentages, selon le niveau de formation et le parcours des jeunes.

LE NIVEAU DE FORMATION, L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ET L'AMÉLIORATION DES COMPÉTENCES EN COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT

Contrairement au niveau de formation, il semble que l'expérience professionnelle ne joue qu'un rôle secondaire dans l'accroissement des compétences en compréhension de l'écrit après l'âge de 15 ans.

La figure 6.3 illustre les constatations liées à l'acquisition des compétences chez les jeunes ayant une expérience professionnelle importante (plus de deux années) et chez les jeunes sans expérience professionnelle importante (deux années ou moins). Afin de rendre compte des éventuelles différences associées aux parcours scolaires, l'analyse tient compte du niveau de formation à l'âge de 24 ans.

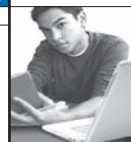
■ Figure 6.3 ■
Amélioration des compétences en compréhension de l'écrit entre 15 et 24 ans, selon le niveau de formation et l'expérience professionnelle à 24 ans



Remarque : par « expérience professionnelle », on entend une expérience professionnelle de 3 ans ou plus.

Source : Tableau 6.1 ; EJET, cycle 5.5 : Réévaluation des compétences en lecture.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932596593>



Parmi les diplômés universitaires et les jeunes n'ayant pas poursuivi d'études post-secondaires, ceux qui possèdent une expérience professionnelle importante ne sont pas ou peu favorisés sur le plan de l'accroissement des compétences en compréhension de l'écrit. En revanche, parmi les diplômés d'établissements post-secondaires non universitaires, le taux d'accroissement des compétences est légèrement plus élevé chez ceux qui ne possèdent pas une expérience professionnelle importante (amélioration de 57 points) que chez ceux qui ont une expérience professionnelle importante (amélioration de 45 points). L'acquisition plus rapide de compétences signifie que, par comparaison avec les jeunes ayant une expérience professionnelle, les jeunes n'ayant pas d'expérience professionnelle obtiennent un score légèrement moins élevé à l'âge de 15 ans (530 points contre 536 points), mais atteignent un score un peu plus élevé à 24 ans (586 points contre à 581 points).

Le type de tâches liées à la lecture au travail varie en fonction de l'emploi, du secteur d'activité et du domaine de travail. Ces différences sont susceptibles de constituer un facteur important pour expliquer les divers niveaux d'acquisition de compétences. Toutefois, les données de l'étude n'ont pu servir à effectuer une analyse rigoureuse de ce facteur et d'autres considérations liées au milieu de travail, car le nombre d'observations serait insuffisant pour établir des conclusions valables.

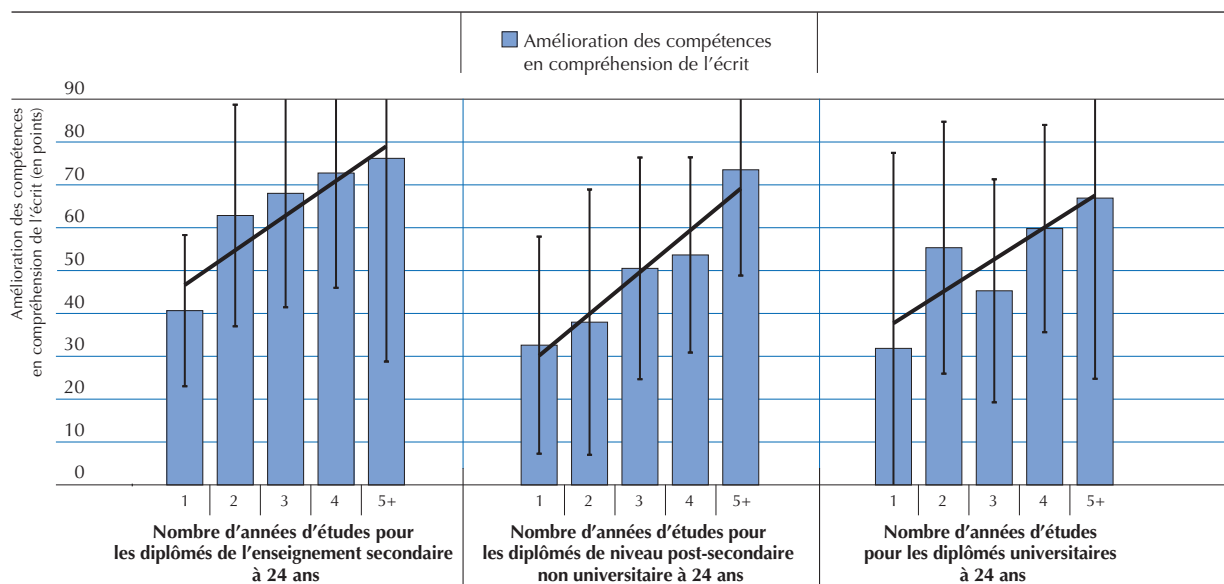
LE NIVEAU DE FORMATION, LE NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTUDES ET L'ACQUISITION DE COMPÉTENCES

Le taux d'amélioration des compétences en compréhension de l'écrit est étroitement lié au nombre d'années d'études formelles. En effet, le nombre d'années d'études formelles semble avoir une importance comparable sur le plan de l'accroissement des compétences, quel que soit le niveau de formation. La figure 6.4 indique l'amélioration des compétences en compréhension de l'écrit (représentée par des barres) en fonction du nombre d'années d'études formelles, selon différents niveaux de formation. Les lignes verticales à l'extrémité de chaque barre représentent une estimation de l'exactitude (les intervalles de confiance) avec laquelle est mesuré chaque taux d'accroissement. Le tableau 6.2 de l'annexe B présente les résultats détaillés.

Pour l'ensemble des niveaux de formation, les compétences en compréhension de l'écrit augmentent en fonction du nombre d'années d'études formelles. Malgré le manque de précision dans l'établissement de ces statistiques, il en ressort une tendance claire. Dans la figure 6.4, les lignes continues vis-à-vis des bandes montrent le rapport linéaire entre le nombre d'années d'études formelles et l'accroissement des compétences selon chaque niveau de formation.

■ Figure 6.4 ■

Amélioration des compétences en compréhension de l'écrit, selon le niveau de formation et le nombre d'années d'études formelles



Source : Tableau 6.2 ; EJET, cycle 5.5 : Réévaluation des compétences en lecture.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932596593>



L'ampleur de l'effet est semblable dans l'ensemble des groupes, allant de 7.5 points par année d'études chez les diplômés universitaires à 9.8 points par année d'études chez les diplômés d'établissements post-secondaires non universitaires. En d'autres termes, l'importance de l'amélioration associée à chaque année d'études supplémentaire est environ la même, quel que soit, à terme, le niveau de formation.

Cette tendance générale est semblable à l'effet uniforme de la progression entre les années d'études sur l'accroissement des compétences abordé précédemment. Il n'y a pas de raison de s'attendre à ce que les gains sur le plan de l'apprentissage relatifs à chaque année d'études formelles soient les mêmes, mais une explication plausible de cette linéarité est que la quantité de textes auxquels les jeunes sont exposés ne varie pas en fonction de leurs compétences. Quel que soit le domaine d'études, les programmes éducatifs sont conçus de façon à faire correspondre le matériel pédagogique remis aux élèves à leur capacité d'en prendre connaissance et d'en retenir les enseignements. Compte tenu du fait que la situation initiale varie dans l'ensemble de ces parcours scolaires, ces constatations constituent un argument positif à l'encontre de l'hypothèse prédominante de l'inexorable déclin des compétences. Selon ces constatations, l'apprentissage continu tout au long de la vie serait plus favorable au développement des compétences que les études fondées sur un programme éducatif.

Outre ces hypothèses, le fait de décrocher un diplôme post-secondaire ou d'étudier pendant de nombreuses années est étroitement lié à une rapidité accrue d'acquisition des compétences. On estime qu'une année d'études supplémentaire ou l'obtention d'un diplôme post-secondaire ont toutes deux des effets solides et importants. Même en tenant compte d'autres variables et facteurs, tels que le sexe, le contexte socio-économique à l'âge de 15 ans ou le niveau de compétences à 15 ans, le fait de poursuivre des études post-secondaires plus longtemps et de décrocher un diplôme influe sur l'accroissement des compétences. Leur impact est comparable aux effets estimés d'un écart-type complet relatif au contexte socio-économique et de près de la moitié d'un écart-type relatif aux niveaux de compétences à l'âge de 15 ans. En fait, ce sont les deux seules variables liées aux parcours scolaires et professionnels dont l'effet semble perdurer après l'âge de 15 ans. En revanche, d'autres facteurs, tels que le plaisir de lire à l'âge de 15 ans, ne sont pas liés à l'accroissement des compétences, si l'on compare des jeunes ayant un profil semblable pour tous les autres aspects pris en compte dans ces modèles combinés. Le tableau 6.3 présente des résultats plus détaillés.

LES GAINS SUR LE PLAN DE L'APPRENTISSAGE ET LES TRANSITIONS DÉMOGRAPHIQUES

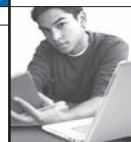
Pendant cette période de transition cruciale de 15 à 24 ans, les jeunes font face à une multitude de situations, outre les questions d'acquisition de compétences et de choix relatifs aux études ou au travail. Ils doivent également décider de leur lieu de résidence et des personnes avec lesquelles ils désirent entretenir une relation.

La mobilité géographique et l'amélioration des compétences en compréhension de l'écrit

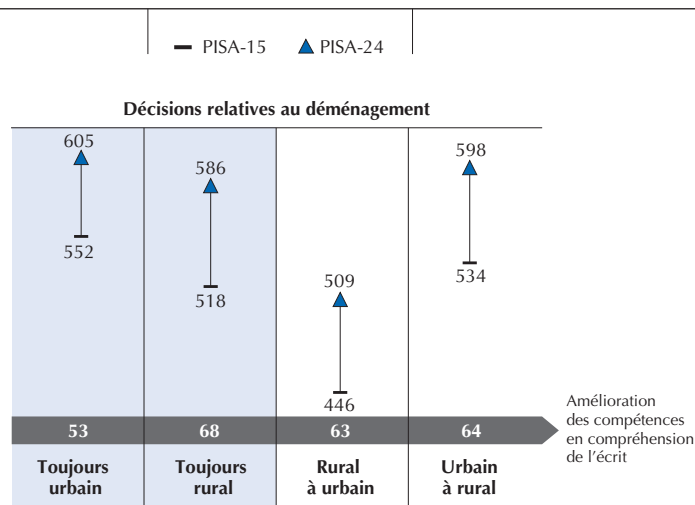
L'un des principaux résultats de l'étude PISA au Canada est l'écart persistant dans la performance en compréhension de l'écrit entre les élèves vivant en milieu rural et ceux qui vivent en milieu urbain. Selon une analyse des résultats de l'étude PISA, les compétences en compréhension de l'écrit sont moins utilisées dans les collectivités rurales que dans les centres urbains, ce qui, par ricochet, dissuade les élèves vivant en milieu rural d'acquérir des compétences en compréhension de l'écrit (Cartwright et Allen, 2002).

Bien que cela puisse être vrai pour l'amélioration des compétences en compréhension de l'écrit jusqu'à l'âge de 15 ans, il semble que l'emplacement de l'établissement d'enseignement (milieu rural ou urbain) n'ait que peu ou pas d'influence sur les compétences en compréhension de l'écrit après l'âge de 15 ans (tableau 6.4). Au contraire, comme le montre la figure 6.5, les élèves en région rurale rattrapent jusqu'à un certain point leurs pairs des centres urbains. Les jeunes originaires d'un milieu rural ayant migré vers la ville et ceux qui sont demeurés en milieu rural ont amélioré leurs scores en compréhension de l'écrit de 63 points et 68 points, respectivement, entre l'âge de 15 et 24 ans. En comparaison, aux mêmes âges, les jeunes en milieu urbain ont amélioré leurs résultats de 53 points, en moyenne. En outre, les élèves originaires d'un milieu urbain ayant migré en région rurale ont amélioré leurs scores de 64 points, ce qui contredit la notion selon laquelle le milieu rural est moins propice au développement des compétences que le milieu urbain.

Toutefois, l'interprétation de ces données doit tenir compte de deux aspects importants. Tout d'abord, les résultats des jeunes issus d'un milieu urbain ayant migré en région rurale étaient considérablement plus faibles que ceux de leurs pairs. Ensuite, malgré des taux d'amélioration plus importants chez les jeunes en milieu rural après l'âge de 15 ans, les résultats finaux de ces jeunes à 24 ans restent inférieurs à ceux des jeunes de 24 ans en milieu urbain.



■ Figure 6.5 ■
Amélioration des compétences en compréhension de l'écrit entre 15 et 24 ans, selon la localisation de l'établissement d'enseignement à 15 et à 24 ans



Source : Tableau 6.4 ; EJET, cycle 5.5 : Réévaluation des compétences en lecture.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932596593>

Les choix relationnels et l'amélioration des compétences en compréhension de l'écrit

Une période de transition courante chez les jeunes adultes est le passage de la dépendance vis-à-vis des parents à l'autonomie et aux relations de couple. Afin de relever les défis inhérents à cette période de transition, beaucoup de jeunes prennent des décisions économiques à court terme, telles qu'accepter un travail peu lucratif pour acquitter les dépenses mensuelles, plutôt que d'utiliser leurs revenus à des fins possiblement rentables à long terme, comme des études post-secondaires ou une formation. Les conséquences de ces compromis ne sont pas nécessairement universelles ; ce qui est favorable pour certains jeunes adultes peut se révéler défavorable (ou moins avantageux) pour d'autres.

Le passage du célibat au mariage ou à l'union de fait (« autre statut » dans le tableau 6.5) est associé à divers modèles de développement des compétences en compréhension de l'écrit. Pour les élèves dont le niveau de compétences en compréhension de l'écrit était élevé à 15 ans, le fait de demeurer célibataire favorise l'amélioration des compétences en compréhension de l'écrit après l'âge de 15 ans ; c'est la tendance inverse qui s'observe chez les élèves dont la performance était faible. Une explication plausible de ce modèle est que les élèves dont la performance est supérieure sont susceptibles de retarder les décisions liées à leur mode de vie à la fin de leurs études universitaires. Cependant, cette hypothèse ne permet pas d'éclaircir la situation inverse chez les élèves ayant une faible performance. Parmi ces derniers, ceux ayant changé d'état civil ont amélioré davantage leurs compétences en compréhension de l'écrit.

Plusieurs mécanismes peuvent être à l'origine de telles relations. Les élèves ayant de très bonnes compétences en compréhension de l'écrit à l'âge de 15 ans sont susceptibles d'avoir plus d'occasions de développer leurs compétences en poursuivant des études formelles. Les élèves faibles en compréhension de l'écrit se voient probablement offrir peu de possibilités sur le plan des études post-secondaires, mais peuvent trouver un milieu plus favorable à leur apprentissage, différent de leur milieu d'origine, celui au sein duquel leurs compétences initiales ont été évaluées. Peu importe, le principe demeure le même : si les compétences en compréhension de l'écrit à un jeune âge sont déterminées par le contexte, le fait de rester dans un milieu stimulant est propice à l'accroissement des compétences, tandis que le fait de le quitter pour miser davantage sur l'autodétermination pourrait y faire obstacle. Réciproquement, une autodétermination accrue semble favorable aux jeunes ayant de faibles résultats en raison de leur milieu d'apprentissage d'origine.

Le rapport entre les choix relationnels et le parcours scolaire est présenté dans le tableau 6.6. Il n'existe pas d'écart systématique entre le niveau de compétences en compréhension de l'écrit des jeunes de 15 ans qui choisissent différents parcours scolaires en fonction de chacun des groupes de transition. Les écarts moyens de score lors de l'évaluation PISA entre les jeunes n'ayant pas poursuivi d'études post-secondaires, les jeunes diplômés d'établissements post-secondaires non universitaires et les diplômés universitaires sont presque les mêmes, indépendamment de leurs choix relationnels.



En outre, les niveaux absolus de compétences en compréhension de l'écrit à l'âge de 15 ans sont également comparables dans l'ensemble des groupes démographiques, ce qui dénote peu ou pas de biais de sélection au sein des divers groupes de transition.

Les conséquences de ces transitions sont manifestes à l'examen de l'amélioration des compétences en compréhension de l'écrit chez les jeunes entre 15 et 24 ans (tableau 6.6). Une tendance claire montre que l'amélioration des compétences en compréhension de l'écrit chez les élèves ayant un niveau de formation post-secondaire est plus importante chez les jeunes célibataires ou les jeunes vivant chez leurs parents, par rapport aux jeunes en couple ou autonomes. À l'inverse, les jeunes qui n'ont pas poursuivi d'études post-secondaires et sont en couple ou indépendants de leurs parents font généralement preuve d'une plus grande amélioration de leurs compétences en compréhension de l'écrit.

Ces données valident l'hypothèse selon laquelle l'autonomie et l'autodétermination profitent avant tout aux jeunes ayant grandi au sein d'un milieu d'apprentissage potentiellement défavorable. En revanche, en supposant que les élèves ayant poursuivi des études supérieures ont grandi dans un milieu d'apprentissage plus stimulant, l'amélioration moins importante de leurs compétences en compréhension de l'écrit après l'âge de 15 ans laisse sous-entendre que leur taux d'acquisition des compétences pourrait chuter lorsqu'ils quittent ce milieu.

RÉSUMÉ DU CHAPITRE ET CONCLUSIONS

Des études relatives à l'EJET ont déjà permis d'établir un lien entre les niveaux de compétences à l'âge de 15 ans et la poursuite d'études post-secondaires, plus particulièrement au niveau universitaire (OCDE, 2010a). Les données sur les compétences en compréhension de l'écrit à l'âge de 24 ans révèlent que l'avantage de performance initial des jeunes ayant poursuivi des études universitaires persiste, malgré une tendance générale à la convergence pour l'ensemble des jeunes à l'âge de 24 ans.

Malgré une performance supérieure persistante chez les diplômés universitaires, l'aspect le plus important pour maintenir et améliorer ses compétences en compréhension de l'écrit serait la poursuite d'études formelles, quel que soit leur type ; c'est du moins ce que révèlent les résultats de l'étude PISA-24.

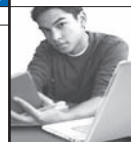
En outre, l'expérience professionnelle ne remplace pas les études formelles. Un nombre élevé d'années d'études formelles favorise un accroissement rapide des compétences, contrairement au nombre d'années passées sur le marché du travail. En fait, les jeunes ayant intégré le marché du travail immédiatement après leurs années de scolarité obligatoire et ayant travaillé pendant la majeure partie de la période d'évaluation entre les études PISA-15 et PISA-24 ont débuté avec des niveaux de compétences plus faibles à l'âge de 15 ans et ont toujours des résultats plus faibles à l'âge de 24 ans. Leur performance en compréhension de l'écrit a connu une amélioration moins importante au cours de cette période.

Ce chapitre révèle aussi que le milieu scolaire a une influence sur l'accroissement des compétences. Un changement peut profiter aux jeunes ayant un faible niveau de compétences à l'âge de 15 ans. En revanche, la transition vers l'indépendance vis-à-vis des parents et vers un nouvel état civil est défavorable chez les jeunes ayant un niveau initial de compétences en compréhension de l'écrit plus élevé. Malgré la persistance des difficultés chez les jeunes initialement défavorisés en termes de compétences, ces constatations révèlent qu'un changement de milieu d'apprentissage peut avoir des conséquences importantes et positives sur l'acquisition des compétences chez les élèves défavorisés.

Des programmes de seconde chance et un système souple peuvent donner un coup de pouce aux jeunes qui n'ont pu bénéficier d'un milieu d'apprentissage stimulant pendant leurs années de scolarité. Les éducateurs doivent trouver une façon d'accroître les compétences en compréhension de l'écrit des jeunes qui ne terminent pas leurs années de scolarité obligatoire ou qui les terminent avec un faible niveau de compétences en compréhension de l'écrit. Il est peu probable que les élèves ayant des compétences médiocres rattrapent leur retard initial, mais cette étude présente plusieurs mécanismes qui pourraient servir à atténuer cet écart.

Idéalement, il faudrait mettre sur pied une politique visant à prévenir le décrochage scolaire. Compte tenu des coûts réels liés au décrochage scolaire, il est plus économique de miser sur des stratégies de prévention que sur la mise en œuvre de politiques correctives par la suite. Les résultats montrent que les études formelles constituent encore le meilleur moyen d'accroître les compétences. Une autre solution consisterait à mettre en œuvre des programmes de seconde chance flexibles et conçus en fonction des besoins des élèves.

Pour l'ensemble des niveaux de formation, l'amélioration des compétences en compréhension de l'écrit est étroitement liée au nombre d'années d'études. Par exemple, les jeunes n'ayant pas obtenu de diplôme post-secondaire, mais qui ont passé quatre années ou plus dans un établissement post-secondaire (programmes non terminés ou diplômes non obtenus)



entre l'âge de 15 et 24 ans, enregistrent un accroissement des compétences (70 points ou plus) semblable à, ou plus important que, celui observé chez les jeunes diplômés universitaires ayant passé quatre années ou plus dans un établissement post-secondaire (60 points ou plus).

Les choix de vie influent sur les compétences en compréhension de l'écrit et le taux d'accroissement des gains en termes d'apprentissage. L'amélioration continue des compétences en compréhension de l'écrit après l'âge de 15 ans n'est pas nécessairement imputable aux mêmes facteurs qu'avant l'âge de 15 ans. Après leurs années de scolarité obligatoire, les caractéristiques et les choix individuels des jeunes influent sur leur capacité d'acquisition des compétences, d'où l'importance de transmettre des stratégies d'apprentissage, un certain sens de la maîtrise et des méthodes d'autoapprentissage à l'école.

Les périodes de transition de la vie n'engendrent pas toutes un accroissement positif des compétences. Les jeunes ayant bénéficié d'un milieu d'apprentissage stimulant jusqu'à l'âge de 15 ans voient leurs compétences en compréhension de l'écrit s'améliorer relativement plus lentement lors du passage vers l'autonomie. À l'opposé, les jeunes qui n'étaient pas favorisés dans leur milieu d'apprentissage d'origine affichent une plus grande amélioration de leurs compétences en compréhension de l'écrit lorsqu'ils changent de milieu (par exemple, lorsqu'ils quittent le foyer familial).

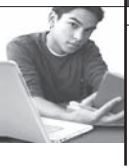
L'autonomie et l'autodétermination permettent aux jeunes potentiellement désavantagés à l'origine de trouver ultérieurement un milieu favorisant le développement de leurs compétences. Par exemple, les jeunes ayant une faible performance à l'âge de 15 ans (d'après leurs résultats scolaires en compréhension de l'écrit) améliorent davantage leurs compétences de 15 à 24 ans s'ils ont vécu un changement dans leur vie, tel qu'une modification de leur état civil (comme le passage du célibat au mariage) ou le fait de quitter le foyer familial.

Les études formelles et les études supérieures sont des facteurs importants en termes de performance en compréhension de l'écrit. La poursuite d'études post-secondaires est uniformément, rigoureusement et essentiellement liée à l'accroissement des compétences entre 15 et 24 ans. Par exemple, les plus grands écarts de compétences en compréhension de l'écrit à l'âge de 15 et 24 ans ont été enregistrés entre les jeunes ayant fait de longues études et ceux qui n'ont pas fait beaucoup d'études. Lors de l'évaluation PISA-24, les diplômés universitaires de 24 ans ont enregistré un score moyen de 652 points. En revanche, les jeunes n'ayant pas poursuivi d'études post-secondaires ont obtenu un score moyen de 564 points, soit un résultat inférieur de près de 100 points. Les diplômés universitaires ont obtenu un score moyen de 596 points sur l'échelle PISA lorsqu'ils avaient 15 ans. Ce score est nettement plus élevé que celui obtenu neuf ans plus tard par les jeunes n'ayant pas poursuivi d'études post-secondaires, d'où l'importance d'atteindre un bon niveau de compétences en compréhension de l'écrit avant la fin des années de scolarité obligatoire.

Le fait de décrocher un diplôme post-secondaire avant l'âge de 24 ans est également étroitement lié à l'amélioration des compétences en compréhension de l'écrit, même en tenant compte des compétences à l'âge de 15 ans, du contexte socio-économique et d'autres caractéristiques individuelles. Les jeunes ayant seulement un diplôme d'études secondaires à l'âge de 24 ans et ceux ayant une expérience professionnelle importante (de plus de trois ans) à 24 ans obtiennent généralement des résultats moins élevés à l'âge de 24 ans par rapport aux jeunes ayant un niveau de formation supérieur ou une expérience professionnelle moins importante.

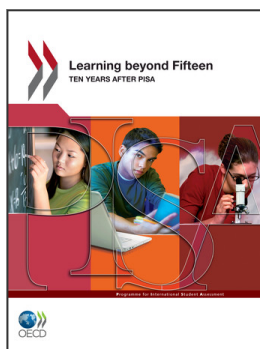
Les choix en termes de parcours scolaire (faire des études supérieures) et professionnel ont une influence sur l'amélioration des compétences en compréhension de l'écrit. Cependant, le fait de posséder de bonnes compétences en compréhension de l'écrit à un âge précoce permet aux jeunes de se préparer aux études supérieures et de pouvoir profiter de perspectives en termes de poursuite des études qui ne sont pas nécessairement à la portée des élèves moins performants. Les résultats les plus faibles à l'évaluation PISA-24 ont été observés chez les jeunes qui ont passé le moins d'années à étudier et qui ont intégré depuis longtemps le marché du travail. Par conséquent, la scolarité obligatoire devrait permettre à tous les élèves d'acquérir un niveau de compétences en compréhension de l'écrit qui leur sera utile dans la poursuite de leur apprentissage.

Il semble que le parcours le plus courant et le plus direct de l'enseignement secondaire à l'université soit le plus favorable à l'accroissement des compétences en compréhension de l'écrit, mais il n'est pas à la portée de tous. Un système souple et des programmes de seconde chance constituent des mécanismes importants en vue d'améliorer les gains sur le plan de l'apprentissage chez les jeunes. Les données réunies dans ce rapport révèlent que, lorsque la possibilité leur est offerte, de nombreux élèves peu performants trouvent le moyen d'améliorer leurs compétences en compréhension de l'écrit au cours des années suivant la période de scolarité obligatoire. Beaucoup ne rattrapent jamais les élèves les plus performants, mais les compétences acquises ultérieurement les aident à participer pleinement à la société.



Note

1. Cette classification se fonde sur le niveau de formation le plus élevé à l'âge de 24 ans. Par conséquent, il ne fait pas de doute que certains des jeunes dont le plus haut niveau de formation indiqué est l'enseignement secondaire atteindront plus tard un niveau de formation plus élevé. Il se pourrait même qu'ils soient inscrits à l'université ou dans un autre programme d'études post-secondaires, mais qu'ils n'aient pas terminé leurs études à l'âge de 24 ans.



Extrait de :
Learning beyond Fifteen
Ten Years after PISA

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264172104-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2012), « L'influence des parcours scolaires et professionnels sur les compétences en compréhension de l'écrit », dans *Learning beyond Fifteen : Ten Years after PISA*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264176980-8-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.